

à la recherche de la nature

par Jacques Lecomte

Montée des chèvres, 91190 Gif-sur-Yvette

jlecomte@usa.net

Les incertitudes concernant la « nature de la Nature » continuent à alimenter nombre de discussions.

En particulier, les transformations apportées par l'homme dans un but de valorisation de milieux dits naturels, même si elles ne sont pas dénuées de valeur écologique, voire même quand elles visent à retrouver un caractère plus « naturel », sont souvent considérées comme « contre nature ». La dichotomie entre l'homme et la nature paraît alors orienter l'ensemble des réflexions.

Sans vouloir prendre d'emblée et sur des bases purement spéculatives une position tranchée, je souhaiterais étudier quelques exemples bien documentés et en tirer quelques enseignements.

Un papier de Pearce (2000) pose ainsi quelques questions intéressantes à partir du cas de l'Afrique. Telle qu'elle est visible dans les grands parcs nationaux, correspond-elle à un milieu naturel ou à un paysage complètement artificiel ? L'exemple de la catastrophe écologique qu'a subie une grande partie de ce continent, à la fin du XIX^e siècle, est de ce point de vue édifiant.

En 1887, une expédition militaire italienne introduisit, en Erythrée, la peste bovine jusqu'alors inconnue dans cette partie du monde. Très rapidement, le virus, originaire d'Asie centrale, se répandit dans l'ensemble de l'Afrique orientale et australe, entraînant en quelques années une mortalité du bétail estimée à 90%. Ce pourcentage a d'ailleurs été sans doute dépassé dans certaines régions. Ainsi, aux environs du lac Victoria, on serait passé de 400 000 têtes de bétail, en 1891, à seulement 20 000 l'année suivante. La faune sauvage, dépourvue d'immunité naturelle fut elle-même très touchée et, notamment, l'ensemble des ongulés qui n'ont acquis une résistance définitive que vers 1960. La restauration de cette faune et l'évolution des carnivores ont été étudiées par ailleurs.

La prise de conscience qu'une telle catastrophe majeure est survenue est essentielle pour la discussion. En effet, son importance, non seulement pour la faune sauvage mais, surtout, pour les civilisations pastorales et leur environnement, ne doit pas être sous-estimée.

Sur le plan humain, le désordre a été considérable : famines, épidémies, guerres induites, déstabilisations sociales, etc.

Dans les années qui suivirent, il a été possible d'observer plusieurs conséquences importantes de la disparition du pastoralisme :

- la disparition de la végétation rase des pâturages et son remplacement par des buissons et d'autres ligneux ;
- la restauration rapide de la faune sauvage, malgré la sensibilité relative des ongulés à la maladie ;
- l'extension rapide de la mouche tsé-tsé qui trouva, à la suite de ces changements, un milieu très favorable ;

- et, donc, le développement considérable de la maladie du sommeil, redoutable pour l'homme et le bétail.

L'impact de cette maladie est souvent sous-estimé : plusieurs millions de morts au début du siècle dernier et encore 100 000 vies humaines par an, de nos jours. La maladie du sommeil rend, par conséquent, très difficile l'installation des pasteurs dans les zones les plus infestées. On a pu dire, cyniquement, que la mouche tsé-tsé était le meilleur des gardes-chasse, en Afrique.

La découverte de l'Afrique bouleversée et dépeuplée par cette épidémie a fait grande impression sur les premiers protecteurs de la nature. Pourtant, un peu plus tard, Julian Huxley parle « d'un monde naturel riche, tel qu'il était avant l'apparition de l'homme moderne ». Même pour ceux qui étaient conscients que le spectacle était différent avant la grande épizootie, l'idée du retour inéluctable à une végétation climacique originelle s'imposait comme vérité scientifique infaillible. Et c'est ainsi que les grands parcs africains furent créés en spécifiant que l'homme et son bétail devaient en être absents.

Grzimek, militant important de la protection de la nature, fait, par exemple, de grands efforts pour chasser les Massai hors du Serengeti : aucun homme, même indigène, ne doit vivre à l'intérieur de ses limites.

Depuis, on s'est aperçu que l'application simpliste de la notion de climax n'explique pas facilement l'évolution des savanes africaines. Leurs évolutions naturelles seraient très dynamiques, comprenant des changements considérables en peu d'années, dix ou vingt ans par exemple.

Le choix qui nous est proposé, dans le cadre d'une gestion de la nature, est donc le suivant. Nous pouvons opter soit pour l'aspect des grands parcs nationaux actuels, comportant une importante végétation ligneuse, une faune sauvage abondante et la mouche tsé-tsé également abondante, soit pour un paysage qui a existé pendant de nombreux siècles et que l'on peut encore observer par endroit, dans lequel l'homme et son bétail dominant et où la brousse et la mouche tsé-tsé sont dominées. À dire vrai, il existe une troisième solution, à laquelle Pearce ne fait pas allusion, qui consisterait à tenter un retour vers les écosystèmes qui existaient avant que l'homme ne soit devenu un facteur important dans leurs évolutions.

Sans vouloir traiter ici de l'élément social, pourtant important, je voudrais maintenant poser la question du « naturel » et de l'« artificiel » dans les territoires que l'on cherche à protéger.

Définir un état de référence ?

Je précise que je ne tiens pas à m'investir, contrairement à certains « philosophes de la nature », dans la distinction entre le bien et le mal. Je n'ai pour ambition que de faire le point de quelques certitudes scientifiques concernant un certain état naturel considéré comme un état de référence. Ces certitudes, nous les devons à la mise en œuvre d'un assez grand nombre de techniques. Par exemple, à l'étude des pollens déposés dans les sols, des charbons de bois ou des coquilles de gastéropodes. L'une des questions importantes qui se posent concerne la date choisie pour définir l'état de référence.

Une certaine logique consisterait à choisir le début de la phase climatique actuelle, le sub-atlantique, fixé à 700 avant Jésus-Christ, et caractérisé, dans notre pays, par la forte extension du charme et du hêtre. Cependant, les modifications importantes liées aux activités humaines, surtout dans le sud, sont bien antérieures à cette date. La date de l'état de référence n'est donc pas toujours facile à déterminer. Se situer après les derniers changements climatiques majeurs et naturels, c'est également se situer après les premiers changements dus à l'homme !

On trouvera, d'ailleurs, dans la littérature quelques essais de description de modification de paysages par l'homme à des dates bien plus anciennes que celle des débuts du sub-atlantique (voir, par exemple, Renault-Miskovsky, 1991).

La fixation d'une date pour l'état de référence est donc souvent une cote mal taillée, mais il suffit d'en être conscient pour que cette notion reste utile.

Parfois, l'état de référence choisi n'est pas très éloigné dans le temps. Par exemple, dans le cadre des tentatives de restauration de la fonctionnalité des milieux alluviaux du Rhin, on a choisi l'état du fleuve avant les travaux de rectification effectués au XIX^e siècle.

De plus, il faut toujours garder en mémoire que le sujet de nos préoccupations n'est pas statique mais dynamique.

Par ailleurs, une espèce existant il y a quelques milliers d'années peut être toujours présente, mais avoir subi quelques changements. Moore (1987) fait remarquer que la séparation de la Grande-Bretagne du continent, il y a environ 7 000 ans, a produit de nombreuses différenciations. Notre Bergeronnette grise existe de l'autre côté de la Manche sous une forme bien plus foncée que sur le continent européen et la Bergeronnette printanière a perdu la coloration bleue de sa tête.

À ces changements externes, il faudrait sans doute ajouter des changements physiologiques ou comportementaux, moins faciles à percevoir. On peut être certain que la comparaison de la diversité génétique dans le temps au sein de la même espèce linnéenne apporterait quelques surprises.

Arrêter le temps ?

Basé sur ces différentes données, le problème est parfois bien posé.

C'est ainsi qu'en rendant compte récemment d'une importante opération de recherche sur la restauration des écosystèmes calcicoles en Normandie et en Lorraine, Alard (2001) met en évidence que, dans tous les sites étudiés, on retrouve une période boisée plus ou moins ancienne. Ces milieux, dans leur état présent, sont totalement le produit d'activités agricoles. Une phase de culture a d'ailleurs généralement précédé une phase de pastoralisme. L'auteur confirme clairement que le choix de la conservation et de la restauration de ces milieux ne repose pas sur un caractère « naturel ».

En revanche, la composition, l'originalité et l'organisation ont été prises en compte. Sans vouloir entrer dans les détails, on peut cependant dire que, sans être significativement plus riches en espèces que d'autres milieux, les pelouses calcicoles contribuent de manière importante à la diversité des paysages et donc à la biodiversité régionale. La décision de conservation de ces pelouses, en s'opposant aux processus antagonistes comme la colonisation par des ligneux et la compétition avec des graminées, peut donc être tout à fait justifiée.

Ce cas n'est d'ailleurs pas isolé. Par exemple, les pelouses sèches du Causse Méjan, dont la restauration préoccupe le parc national des Cévennes, sont considérées comme le résultat d'activités agropastorales anciennes.

Il subsiste cependant d'autres questions. D'où viennent les espèces animales et surtout végétales qui sont venues coloniser ces pelouses ? Où pouvait-on trouver des milieux naturels équivalents ? En ce qui concerne les collines dominant la Seine, M. Bournerias (*in litt.*) suggère que certaines pelouses des pentes abruptes accrochées aux falaises peuvent être des milieux très anciens. La recherche des « habitats primaires » à partir desquels la colonisation des milieux anthropiques s'est faite pourrait donc nous apprendre beaucoup de choses.

En dehors du souhait, très répandu, de conserver ainsi un état lié étroitement aux activités humaines du fait de sa riche biodiversité, on rencontre aussi le désir de bloquer l'évolution d'un milieu pour conserver aussi longtemps que possible un stade de l'évolution réputé digne d'intérêt. Récemment, le parc naturel régional de Brière (2001) a annoncé sa décision de lutter contre l'invasion de la vase, provenant de la décomposition de la végétation du marais, en l'exploitant. Le colmatage du site aurait, nous dit-on, des conséquences écologiques, entre autres. Les formations ligneuses qui s'installeraient entraîneraient une perte importante de biodiversité. Il ne s'agit pas d'un article scientifique, aussi je ne poserai pas la question de la comparaison des biodiversités d'un marais et d'un bois marécageux. Je veux seulement utiliser cet exemple, sans porter de jugement, pour mettre en évidence que la conservation d'un état présent, voire la recherche d'un état antérieur, constitue une motivation très forte.

Pourtant, on pourrait souhaiter un certain respect de la diversité des successions, même si certains stades paraissent moins « plaisants » que d'autres et que les atteintes à la dynamique des habitats devraient faire l'objet de discussions.

Il faut d'ailleurs reconnaître que la modification des habitats par l'homme n'a pas toujours un impact négatif sur la biodiversité.

Ainsi Thomas (1993) estime que, sur les 55 espèces de Rhopalocères (Insectes Lépidoptères) se reproduisant en Grande-Bretagne, 18% ne se sont maintenues, lorsque le climat s'est refroidi il y a environ 6 000 ans, que grâce aux microclimats plus cléments créés par l'agriculture et le pastoralisme. On pourrait aussi citer les bocages dont l'intérêt écologique est évident.

Tout ceci m'avait d'ailleurs amené, au cours d'un colloque à utiliser l'expression de « nature ordinaire » pour désigner des biocénoses qui ne contiennent pas, ou peu, d'éléments figurants sur des listes d'espèces rares ou menacées mais qui possèdent leurs propres valeurs, ne serait-ce que par leurs grandes surfaces.

L'évolution de l'occupation du sol par l'agriculture et celle des pratiques agricoles seront donc des phénomènes essentiels à prendre en considération.

On pourrait aussi faire remarquer que le caractère ordinaire est également sujet à évolution. Le banal peut se transformer rapidement en quelque chose d'important. Pensons, par exemple, aux plantes messicoles !

Parfois aussi, un milieu très banal peut devenir l'habitat d'une espèce dite à forte valeur patrimoniale qui peut s'en contenter à défaut d'un habitat plus naturel. C'est ainsi que l'Outarde canepetière niche en zone de grande culture, dans le Maine-et-Loire, et que les tulipes « sauvages » fleurissent dans les vignes du Luberon.

Mais, souvent, on se refuse alors à parler de nature et les écologistes ont pendant longtemps détourné leur attention des espaces « dénaturés », ce qui n'a pas toujours été bénéfique (Drury, 1998).

Les démiurges

Heureusement, en ce qui concerne la biodiversité, beaucoup d'espèces n'ont pas besoin d'un écosystème riche et équilibré et se contentent de ceux qui contiennent les éléments essentiels de leurs niches écologiques. Nombre de plans d'eau artificiels constituent des lieux d'hivernage appréciés pour des oiseaux migrateurs. Par exemple, les lagunes d'épuration de Rochefort abritent une impressionnante quantité d'Anatidés.

Dans certains cas, cela peut aussi conduire à favoriser la nidification. Ainsi, une zone d'extraction de granulats destinée à la construction d'une autoroute, dans le lit majeur de la Loire, a vu très rapidement et sans aménagement particulier s'installer des Mouettes mélanocéphales qui constituaient, en 2001, une colonie d'environ 160 couples nicheurs.

Bien entendu, dans les deux cas, la possibilité de s'alimenter dans des sites situés à distance raisonnable, est une condition nécessaire.

Parfois, quand la nature fait défaut, on n'hésite pas à la créer de toutes pièces. Le « génie écologique » répare, reconstitue mais aussi construit. Un très bon exemple peut être trouvé dans l'étude des réaménagements de carrière (Frochot, 2001). Qu'il s'agisse de carrières sèches ou de celles destinées à devenir des milieux aquatiques, nous savons que la création ne peut aboutir à un milieu figé. Nous aurons affaire à des successions écologiques qu'il convient de prévoir et de diriger, en particulier pour optimiser leurs valeurs écologiques. Notons, d'ailleurs, que les connaissances acquises à l'occasion de ces diverses opérations suffisent à les justifier.

Il faut cependant se convaincre que nos possibilités sont limitées, notamment, par la dimension des surfaces sur lesquelles nous pouvons intervenir. Pour ne prendre qu'un exemple, le Cerf du père David, longtemps confiné dans un parc impérial en Chine et présent dans de nombreux jardins zoologiques, ne retrouvera jamais son habitat transformé par l'agriculture. Les intéressantes réalisations des « démiurges » ne doivent pas nous inciter à croire que tout est réversible, même si de nombreuses espèces s'adaptent à ces milieux recréés.

Prothèse et bionique

Bien souvent, le souci de conserver la nature se heurte à la disparition de quelques éléments essentiels pour assurer la fonctionnalité de l'ensemble. L'établissement de structures artificielles permet parfois de remédier à cet état de chose et on entend parfois utiliser le terme de prothèse pour qualifier ces structures.

Comme exemples, on peut citer les passes à poissons qui permettent aux migrateurs de franchir les barrages, les corridors qui, entre autres, relient des espaces protégés ou les « passages à gibier » qui facilitent le franchissement des obstacles linéaires, comme les autoroutes. Les dispositifs susceptibles de connecter à nouveau les zones alluviales du Rhin avec le fleuve canalisé pour reconstituer l'effet des crues peuvent être placés dans cette catégorie.

Parfois, on va aller beaucoup plus loin. On peut prendre comme exemple l'aménagement de l'estuaire de la Seine. Cet estuaire est l'objet de nombreuses attentions dont le caractère contradictoire est apparent. D'une part, il s'agit d'une zone portuaire (Le Havre, Rouen) en expansion et d'une importance économique indéniable. D'autre part, il s'agit d'une zone de forte productivité, exploitée par la pêche. Enfin, le rôle de l'estuaire par rapport à l'ensemble de la biodiversité, en particulier les oiseaux, est d'importance internationale. Pour tenter de concilier ces différentes fonctions, un montage assez délicat a été mis sur pied. On y trouve l'entretien des chenaux, la construction de quais et autres installations portuaires. On y trouve aussi la construction d'îles artificielles, reposoirs pour les oiseaux, et de vasières qui procurent, selon l'état de la marée, de la nourriture aux organismes aquatiques ou aux oiseaux. Enfin, on y conserve une réserve naturelle de 8 500 ha, enchâssée dans un univers artificiel.

On se rapproche ainsi de l'être bionique, mi-vivant mi-machine, sur lequel on voit s'appliquer nombre d'efforts de recherche, même si l'idée sera peut-être longtemps éloignée des souhaits des naturalistes traditionalistes.

Pour conclure

Nature naturelle, nature figée, nature aménagée, nature créée, nature artificielle, force est d'admettre que l'on rencontre beaucoup de « natures » et qu'il n'est pas toujours facile de s'y retrouver.

Récemment (Lecomte, 2001), j'ai tenté de mettre en évidence l'importance des trois attributs d'un écosystème : biodiversité, naturalité et fonctionnalité. Il faut reconnaître que, de ces trois fonctions, la grande sacrifiée est la naturalité (Lecomte, 1999). Cependant, un examen approfondi met en évidence qu'une forte naturalité est rare en France métropolitaine.

Chacun peut donc décider de ce qu'il considère comme étant la Nature. Il faut cependant exiger une certaine honnêteté intellectuelle, en particulier en ce qui concerne l'historique des habitats.

Pour ma part, je suis tout à fait convaincu de l'intérêt des pelouses qui ont remplacé des milieux forestiers à la suite des activités humaines. Mais je ne souhaite pas qu'on me les présente comme étant les derniers lambeaux d'une steppe ancestrale !

Références bibliographiques

ALARD D., 2001. Déterminisme et restauration de la biodiversité des écosystèmes calcicoles dans la moitié Nord de la France (Normandie et Lorraine). In J.-L. CHAPUIS, V. BARRE, G. BARNAUD : *Recréer la nature*. MATE, p. 95-102.

DRURY W.H., 1998. *Chance and change. Ecology for conservationists*. Univ. of California Press, 223 p.

FROCHOT B., 2001. Intérêt écologique et implication économique des réaménagements de carrières, méthodes d'évaluation et d'étude des trajectoires et vitesses d'évolution. In J.-L. CHAPUIS, V. BARRE, G. BARNAUD : *Recréer la nature*. MATE, 128-134.

LECOMTE J., 1999. Réflexions sur la naturalité. *Courrier de l'environnement de l'INRA*, 37, 6-10.

LECOMTE J., 2001. Conservation de la nature : des concepts à l'action. *Courrier de l'environnement de l'INRA*, 43, 59-73.

MOORE N.W., 1987. *The bird of time*. Cambridge univ. Press, 290 p.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE BRIÈRE, 2001. Sortir du noir. *Parcs*, 42, 17-18.

PEARCE F., 2000. Inventing Africa. *New scientist*, 12.08, 30-33.

RENAULT-MISKOVKY J., 1991. *L'environnement au temps de la préhistoire*. Masson, Paris, 200 p.

THOMAS J.A. 1993. Holocene climate changes and warm man-made refugia may explain why a sixth of british butterflies possess unnatural early-successional habitats. *Ecography*, 16(3), 278-84.

